Adresse: 12 RUE DE LA PART-DIEU, 69003 LYON **Siren**: 919 275 396 / **Sirent**: 919 275 396 00019

Email: masterformapro06@gmail.com / Tél: 0767454082

Président : Mollet Heidi

Référent Pédagogique : Kamel Douzi

Référente mobilité, Administratif : Ahlam Ben



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 - Objet et champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une formation dispensée par le CFA MASTER FORMA, en présentiel. Il définit les règles relatives à l'hygiène, la sécurité, la discipline et les droits/devoirs des stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle.

Article 2 - Horaires et assiduité

Les horaires de formation sont les suivants :

9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Le stagiaire s'engage à respecter les horaires de début et de fin de formation. Toute absence ou retard doit être **justifié par écrit** dans les 24 heures.

Article 3 – Accès aux locaux

Les stagiaires doivent se présenter au lieu de formation muni d'une pièce d'identité en cas de contrôle. L'accès aux locaux est interdit en dehors des heures prévues sauf autorisation expresse de l'équipe pédagogique.

<u>Article 4 – Comportement et discipline</u>

Le respect est exigé à tout moment à l'égard :

- Des formateurs, intervenants, personnels administratifs
- Des autres stagiaires

Master Forma

Adresse: 12 RUE DE LA PART-DIEU, 69003 LYON **Siren**: 919 275 396 / **Sirent**: 919 275 396 00019

Email: masterformapro06@gmail.com / Tél: 0767454082

Président : Mollet Heidi

Référent Pédagogique : Kamel Douzi

Référente mobilité, Administratif : Ahlam Ben



• Du matériel et des locaux mis à disposition

Tout comportement agressif, injurieux ou discriminatoire fera l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 5 – Usage des équipements et matériel

Le matériel pédagogique doit être utilisé dans un but exclusivement professionnel. Il est interdit :

- De manger ou boire dans les salles informatiques
- D'utiliser les outils numériques à des fins personnelles pendant les cours
- De déplacer ou modifier le matériel sans autorisation

Article 6 - Tenue et hygiène

Une **tenue correcte** est exigée.

Le stagiaire doit veiller à **l'hygiène personnelle**, au **respect de la propreté des locaux** et à **l'usage responsable des sanitaires**.

<u>Article 7 – Sécurité</u>

En cas d'alerte incendie, les consignes d'évacuation affichées doivent être strictement respectées.

Tout accident, même bénin, doit être immédiatement signalé au formateur ou au référent.

Master Forma

Adresse: 12 RUE DE LA PART-DIEU, 69003 LYON **Siren**: 919 275 396 / **Sirent**: 919 275 396 00019

Email: masterformapro06@gmail.com / Tél: 0767454082

Président : Mollet Heidi

Référent Pédagogique : Kamel Douzi

Référente mobilité, Administratif : Ahlam Ben



<u>Article 8 – Téléphones portables et appareils</u> <u>personnels</u>

L'usage du téléphone portable est **interdit pendant les temps de formation**, sauf autorisation du formateur. Tout appareil électronique doit être mis en mode silencieux.

Article 9 - Suivi administratif

Le stagiaire est tenu de :

- Signer les feuilles de présence
- Participer aux évaluations et examens blancs
- Compléter les documents de suivi demandés

Article 10 – Sanctions

Le non-respect du présent règlement peut entraîner :

- Un avertissement oral ou écrit
- Une convocation par la direction pédagogique
- Une exclusion temporaire ou définitive en cas de manquements graves

Master Forma

Adresse: 12 RUE DE LA PART-DIEU, 69003 LYON **Siren**: 919 275 396 / **Sirent**: 919 275 396 00019

Email: masterformapro06@gmail.com / Tél: 0767454082

Président : Mollet Heidi

Référent Pédagogique : Kamel Douzi

Référente mobilité, Administratif : Ahlam Ben



Article 11 – Réclamations

Toute demande ou réclamation peut être adressée :

• Au référent pédagogique : Kamel Douzi

Ou à la référente administrative et mobilité : Ahlam Ben
Elle peut être transmise par écrit ou par email à : masterformapro06@gmail.com

Article 12 – Acceptation du règlement

Le présent règlement est communiqué à chaque stagiaire **avant l'entrée en formation**. Il doit être **lu, signé et approuvé** pour valider l'inscription.

Signature du représentant de MASTER FORMA :

Mollet Heidi Présidente Signature :



Fait à Argenteuil, le {{date_signature}}

Signature du stagiaire précédée de la mention "Lu et approuvé"

Master Forma